



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

gestion

Question écrite n° 129166

Texte de la question

M. Alain Rodet attire l'attention de M. le ministre auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, sur l'avancement des solutions de « signature numérique » actuellement à l'étude en France. En effet, les citoyens de plusieurs pays disposent désormais de cartes d'identité électronique leur permettant d'accéder simplement et en toute sécurité aux principaux services administratifs (élections, services fiscaux, assurance maladie...). Le Portugal, l'Italie, la Suisse, l'Autriche, la Belgique, l'Allemagne, la Suède et la Finlande ont ainsi développé des procédés de signature numérique. En Inde, plus de 100 millions de personnes possèdent une carte à puce faisant office de carte bancaire, permis de conduire, carte d'identité et carte électorale. Si l'administration française a également connu quelques initiatives en matière de certification électronique, tels que le projet Adele (administration électronique), la seule avancée réelle pour nos concitoyens consiste aujourd'hui à pouvoir faire leur déclaration de revenus en ligne. Le mode d'authentification numérique le plus courant en France reste ainsi l'utilisation d'un mot de passe, dont la fiabilité et la sécurisation sont très insuffisants. Pour nos entreprises, la mise en place d'un procédé fiable de signature numérique permettrait en outre de faire des économies considérables, en simplifiant et en sécurisant les procédures de commande. En conséquence, il lui demande quelles solutions techniques sont actuellement à l'étude et si elles sont susceptibles d'être mises en application dans un avenir proche.

Données clés

Auteur : [M. Alain Rodet](#)

Circonscription : Haute-Vienne (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 129166

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Industrie, énergie et économie numérique

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 février 2012, page 1790

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)